

Compte-Rendu du CTSD du 2 février 2018

Avant lecture :

Les propos du DASEN sont en bleu dans la partie III.

OS désigne les organisations syndicales.

*Le terme "**moyen supplémentaire**" est utilisé pour désigner un-e enseignant-e supplémentaire sur une école. Il est à différencier du terme de "classe" qui est un groupement d'élèves dont le nombre respecte les seuils. C'est à dire qu'une ouverture de classe est synonyme d'un poste en plus sur l'école. Un moyen supplémentaire est un poste en plus sur l'école mais pas une ouverture de classe. Autrement dit, l'inverse n'est pas réciproque...*

I. L'introduction :

Introduction des organisations syndicales : le CTSD s'ouvre par la lecture par le SNUipp de la déclaration commune des organisations syndicales (cette déclaration commune est la lettre intersyndicale mis en ligne sur le site dans l'article concernant le CTSD 1er degré). Ajout d'une phrase sur le dialogue social.

Introduction du DASEN quasi dans le texte : "Vous évoquez le dialogue social et il est aussi pour nous important. Un dialogue social dégradé est source de tension et de manque de démocratie. Ça ne veut pas dire qu'on tombe d'accord sur chacun des aspects. Vous parlez de transparence de compréhension nous allons vous montrer que nous y tenons autant que vous.

Pour la rentrée c'est priorité à l'école primaire. La France perd des effectifs mais ce n'est pas le cas de la Seine-Saint-Denis. Mais il y a près de 4000 emplois de créés au niveau national. Sur l'académie c'est 682 emplois donc on est bien doté. Il y a 466 emplois supplémentaires pour la Seine-Saint-Denis.

La prévision de croissance est de 662 élèves soit 0,3%. Si je le rapporte en nombre de postes, elle est supérieure de 4%. Donc plus de 2000 postes en Seine-Saint-Denis depuis ...

On va reconduire les décharges de direction "dérogatoires" les plus favorables.

Le ministère poursuit sa politique volontaire avec un concours supplémentaire dans l'académie de Créteil et de Versailles. [...] Pourvois de postes et recours aux contractuels. [...] Les candidats concourront au même moment à Versailles et à Créteil. Nous aurons de nombreux stagiaires donc nous aurons recours aux emplois pour la formation des stagiaires.

Je vais développer nos trois axes principaux pour la rentrée 2018 qui sont l'adaptation des écoles à l'évolution démographique, 100% de réussite au CP et la prise en compte des élèves à besoins particuliers.

L'adaptation se traduit par l'ouverture et la fermeture de classes. La forte croissance démographique attendue n'était pas au rendez-vous à la rentrée 2017, donc de prévisions à prévisions, le solde est négatif. Les 1377 élèves pour lesquels nous avons été dotés n'étaient pas là à la rentrée. Nous avons procédé à 344 ouvertures et 146 fermetures.

La montée est prévisible donc nous préservons des ouvertures "réserve de ville" (15) et ajustement d'ici la rentrée.

Pour l'éducation prioritaire on est plus favorable ici qu'au niveau nationale. Il y a un gain de 40 postes pour nous pour les décharges de direction. Le réaménagement des décharges c'est un équilibre. Aucune école ne perdra en décharge, c'est un effort que nous faisons.

Le dispositif 100% de réussite se verra doté de 400 emplois environ pour permettre le dédoublement de l'ensemble des CP. Et nous étendrons un maximum le dédoublement des CE1 en REP+ en totalité ou en partie. Il y a 14 écoles ou on met 5 moyens au lieu de 6. »

La parole est à Véronique Parouty (IENA) qui montre un Powerpoint pour expliquer comment le calcul et l'octroi de moyens sont faits sur 4 situations proto typiques du dédoublement des CP et des CE1.

- 347 classes 15 moyens 2 moyens sup 0 local
73 CP 47 CE1

12+13 24 et 24 3 classes utilisées
XX XX X

CE1 25 et 25
X X

pour le reste c'est 10 classes avec 22,7 > 20 enseignants REP+

- 229 8 classes 1 moyen 2 locaux

27CP 13 14
X X

reste 202 : 8 = 25, 2 donc ouverture

- 272 élèves 13 classes 1 moyen sup local 4

53 CP 14 13 13 13
X X X X

CE1 13 13 12 12
X X X X

reste 169:9 =18,7 fermeture 16 enseignants

Remarque des organisations syndicales : La charge de travail pour gérer 20 enseignants va être lourde pour la direction.

Réponse du DASEN : Il faut s'organiser ! On ne m'a pas parlé de problèmes de gestion dans les écoles que j'ai visité.

Question des organisations syndicales : Comment déterminerez-vous les écoles où vous attribuerez les moyens en plus ou en moins?

Réponse du DASEN : Les choix sont faits. Nous savions que nous n'irions pas à la totalité des CE1. Pour l'équité nous avons repéré les écoles au niveau des nombres des CE1. Deux CE1 c'est deux moyens, trois CE1 c'est quatre moyens et quatre CE1 c'est cinq moyens. Il faut éviter les stagiaires sur les CE1 dédoublés.

1^{er} élément : inégalité de traitement car il y a toujours le problème des locaux. Je ne peux pas appeler classe un groupe de 12 élèves puisqu'il y aura ailleurs un regroupement de groupes car

manque de locaux. Les postes sont spécifiés, pas les classes. On ne compte pas les décharges avec les moyens supplémentaires. Ces postes sont implantés à titre définitif.
2ème élément : on rigidifie le système si on dit classe et ce n'est pas ce que l'on veut.

OS : ce qu'on va proposer c'est pour que les équipes soit soutenues et ne les mettent pas dans la confusion.

DASEN : Nous sommes allés dans vos écoles. Je n'ai pas vu d'enseignants qui nous ont dit que c'était nul. Aujourd'hui ça fonctionne à merveille.

II. Énumération des mesures prises par le DASEN :

Les postes spécifiques :

- Accueil des TPS : Les projets doivent être en accord avec la municipalité pour les accueillir.
- Il y a 6 nouveaux postes pour les CPC départementaux et pour la prise en compte des élèves à besoin particulier, on ouvre 5 postes.
- Pour les RASED, on fait un effort sur les départs en stage plutôt que d'ouvrir des postes.
- Sur Taos Amrouche nous renonçons à la fermeture du moyen supplémentaire.
- Epinay, sur la maternelle Renoir : annulation d'ouverture car la prévision des effectifs passe de 245 à 217 sur demande de l'IEN.
- Bondy : il n'est pas possible de faire les 5 transferts de la maternelle Apollinaire, on n'en fait que 4. Pour l'élémentaire Apollinaire vers Claudel, on n'en fait que 4.
- Transfert de postes de conseillers ASH de la circonscription de Bobigny ASH à Aubervilliers 2 ASH.
- Demande de transformation de CPC EPS en CPC généraliste.

OS : point de vigilance sur la réduction du temps de formation en EPS dans les animations pédagogiques.

- Transformation des PDMQDC en CP 100% réussite.
- Transformation progressive des ZIL en remplaçant : on transformera les postes vacants uniquement. Les nouveaux remplaçants auront tous une école de rattachement.

OS : la zone de remplacement est trop importante pour rendre ce poste attractif, il faut expliquer les règles de zone de remplacement. 1 : circonscription, 2 : district, 3 : bassin, 4 : département.

Les IEN auront toujours un noyau de remplaçants.

- Confirmation d'un « atelier de la réussite » : 1 poste à Aubervilliers et 2 à Saint-Denis. 1 Aubervilliers, 1 à Saint-Denis et une transformation à Saint-Denis en « persévère ». Les 3 sont à titre définitif.

Les structures de soin ou accueil des élèves à besoins particuliers :

- Solde nul dans le 1^{er} degré et création de 5 ULIS dans le 2nd degré. On est près de 200 élèves qui n'ont pas de place en IME.

Les ULIS ont été transformées en unité d'enseignement donc il n'y a pas de suppression.

OS : Que fait-on des élèves qui sont dans les classes en attente de place en IME?

Il reste dans les classes ?

- ITEP à Saint-Denis : il est partagé entre Paris et la Seine-Saint-Denis. Il va ouvrir 12 rue du Moulin Basset.

→ **OS** : Saint-Ouen école élémentaire Irène Joliot-Curie 2: l'équipe est fragile et ne souhaite pas la création de l'ULIS sur l'école. Sur Epinay, les Econdos peuvent accueillir cette ULIS. Attention, c'est trop éloigné pour les familles.

III. Demande des OS pour les écoles et mesures proposées par le DASEN

Bassin 1

Aubervilliers:

- maternelle Dolto : écart entre école et DSDEN. La mairie a construit. Demande d'annulation de la fermeture.
- élémentaire Quinet: écart des chiffres. Il y a une UPE2A donc pour que l'inclusion se passe bien, il faut une annulation de la fermeture.
- F. Khalo: Demande d'ouverture supplémentaire.

Drancy+:

- maternelle Césaire : demande d'annulation de la fermeture.

Epinay:

- maternelle Anatole France: Gros Buisson absorbera les élèves au dessus du seuil.
- Jaurès sud: même cas de figure avec Jaurès nord.
- maternelle Lacépède: même avec Venelle.

L'Ile saint denis:

- maternelle Lurçat: la livraison de 200 logements n'a pas été prise en compte dans la prévision de la DSDEN et ils sont au dessus du seuil. Demande d'ouverture.

La Courneuve:

- maternelle Angela Davis : demande d'une ouverture.
- élémentaire Rosenberg : demande de fermeture à Robespierre- Vallès et ouverture à Rosenberg plutôt qu'un transfert de poste.

Pierrefitte:

- Joliot Curie 2: demandes d'ouverture.

Saint-Denis:

- Vallès : demande d'annulation de fermeture.
- Pina Bausch : demande d'un moyen supplémentaire.
- Saint- Just : demande d'annulation de la fermeture.
- Pasteur : 16 classes, 15 après fermeture.

Saint-Ouen:

- Zola: ils ne veulent pas de moyens supplémentaires car ils refusent la co-intervention.

Bassin 2

Aulnay-sous-bois :

- maternelle Petits Ormes : demande d'annulation de fermeture.
- élémentaire croix rouge 2 : demande d'un moyen supplémentaire.
- Paul Eluard 1 : demande d'annulation de la fermeture.

Drancy :

- élémentaire Jaurès : demande d'un moyen supplémentaire.

Le Blanc-Mesnil :

- maternelle Audin : demande d'annulation de fermeture.
- Calmette : demande d'une deuxième ouverture.

Sevran :

- élémentaire Lamartine : demande d'ouverture.

Villepinte :

- Jean Moulin : demande d'un moyen supplémentaire.

Bassin 3

Bagnolet :

- élémentaire Jaurès : demande d'un moyen supplémentaire.

Bobigny :

- élémentaire Rousseau : demande d'annulation de fermeture.
- élémentaire Delaune 1 : demande d'annulation de fermeture.
- élémentaire Jaurès : demande d'un moyen supplémentaire.

Pantin :

- maternelle Jaurès : demande d'ouverture.

Romainville :

- élémentaire Langevin-Wallon : demande d'un moyen supplémentaire.

Gagny :

- élémentaire Blaise Pascal : demande d'ouverture.

Clichy sous Bois :

- élémentaire Pasteur : demande d'ouverture.
- élémentaire Jaurès 1 : annulation de fermeture.

Livry-Gargan :

- élémentaire Danton : demande d'ouverture.
- élémentaire Bellevue : demande d'ouverture.

Les Pavillons sous Bois :

- maternelle Léopold : demande d'une deuxième ouverture.

IV. Bilan final :

- Validation pour ne pas ajouter de moyen sur Zola à Saint-Ouen.
- annulation de la fermeture à Dolto à Aubervilliers.
- annulation de la fermeture à Audin au Blanc-Mesnil.
- annulation de la fermeture à Rousseau à Bobigny.
- annulation de fermeture à Delaune 1 à Bobigny.
- ouverture à l'élémentaire Bellevue à Livry-Gargan.
- ouverture à Sorano à Saint-Denis
- ouverture à l'élémentaire Dumas à Noisy-Le-Grand.
- + un moyen supplémentaire à Jean Moulin à Villepinte.

Votes :

SUD éduc : contre
CGT : contre
UNSA : contre
SNUipp : contre
FO : contre

Le DASEN convoque un CTSD de repli le vendredi 9 février.